

À son arrivée à Matignon, Gabriel Attal a promis de faire de la lutte contre la "bureaucratization" sa priorité. Bruno Le Maire entend s'y atteler avec un projet de loi présenté cette semaine.

La jolie fable de la "simplification"

Le gouvernement met sur la table un projet de loi simplification. Mais son entrain à multiplier les règles, comités Théodule et procédures administratives vient contredire ses intentions affichées.

Par Quentin Hoster

Savez-vous comment les Chinois nomment la France? *Fāguó*: "le pays de la loi". Plus qu'une "maladie française", la passion normative et législative de l'Hexagone serait constitutive de son identité. Penser que Gabriel Attal entend la nier, ce serait y voir malice... Car, de la lutte contre la "bureaucratization", le Premier ministre a fait une priorité dans sa déclaration de politique générale, le 30 janvier dernier. Symbole de cette tendance si ancienne, désignée par le chef de l'État: la haute fonction publique. Ce mois de mars, 700 de ses hauts cadres, réunis pour une convention managériale, ont été quasiment sermonnés: « *Je ne vous lâcherai pas* », leur a asséné Emmanuel Macron, soucieux de la « *crise d'efficacité de l'action publique* ». Pour traduire ces intentions en actes, le ministre des Finances Bruno Le Maire a présenté en Conseil des ministres, ce 24 avril, un projet de loi abordant timidement la simplification. C'est pourtant sous le premier quinquennat Macron que le volume des textes de loi a augmenté de 15 %. Pendant cette même période, 178 000 postes de fonctionnaire ont

été créés, selon une note de Fipeco. À la trappe, ses promesses électorales de "disruption" et de suppression de postes? L'actuel couple exécutif n'est pas le premier à prétendre s'y attaquer, pour finalement y renoncer.

Des normes... pour lutter contre les normes

« *Si vous voulez enterrer un problème, nommez une commission* », ironisait Georges Clemenceau. L'histoire ne l'a pas démenti: créée en 1983, la Commission pour la simplification des formalités (Cosiform) a cédé la place à la

Commission pour les simplifications administratives (Cosa) en 1998. Mis sur pied en 2013, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) était remplacé par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) quatre ans plus tard. « *La nomination d'un commissaire à la simplification, en 2010, était une erreur* », reconnaît même Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État du gouvernement de François Fillon, qui avait pris cette décision. « *Car c'était un conseiller d'État, dont la formation était de produire de la norme* », explique-t-il. La révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée par Nicolas Sarkozy en 2007, semble aussi avoir fait pschitt. N'ayant qu'un avis consultatif, le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), établi par François Hollande en 2013, n'a pas davantage réfréné leur prolifération. En vingt ans, le nombre de mots pour dire le droit a ainsi doublé, selon Légifrance.

Pour corriger les effets néfastes de cette inflation normative, les élus multiplient les instances... qui aboutissent à leur tour à de nouvelles complications. La proposition de loi du sénateur LR Olivier Rietmann, récemment

SOUS LE PREMIER QUINQUENNAT D'EMMANUEL MACRON, LE VOLUME DES TEXTES DE LOI A AUGMENTÉ DE 15 % ET 178 000 POSTES DE FONCTIONNAIRE ONT ÉTÉ CRÉÉS.



ALAIN JOCARD/POOL/AFP

adoptée par la Chambre haute, prévoit ainsi la création d'un comité chargé d'évaluer l'impact des normes sur les PME. Pour ce qui est de leurs conséquences sur l'agriculture, le ministre Marc Fesneau, chargé de ce portefeuille, s'est félicité, en mars dernier, de la création d'un observatoire de la haie. Son but: répondre à la disparition inexorable de cet élément indissociable du bocage français, déjà régi par quatorze textes différents. Les Assises nationales de la mobilité, à l'allure d'oxymore, lancées en 2017 par la ministre des Transports, Elisabeth Borne, ont calé. Pour la relance depuis si longtemps annoncée du nucléaire civil, il faudra encore attendre la tenue prochaine d'une « grande consultation », voulue par Gabriel Attal.

Des mesures contraires aux objectifs affichés

Les couches de complexité s'accumulent ainsi sur le mille-feuille administratif, législatif et fiscal, depuis que le gouver-

nement s'est proclamé le "champion" de la simplification. Une taxe sur les livres d'occasion, récemment voulue par Emmanuel Macron pour « protéger » les prix du neuf, supposera ainsi le renforcement de l'administration dédiée à sa collecte. *Idem* pour le "bonus réparation", qui rembourse partiellement les retouches de vêtements, depuis novembre dernier. Clients et prestataires, qui ont depuis revu leurs tarifs à la hausse, sont soumis à une nouvelle gamme de formulaires avec des critères qui prennent en compte jusqu'à la taille de la fermeture Éclair... Avec l'intention louable de prévenir les rendez-vous médicaux non honorés, le Premier ministre a dernièrement proposé l'instauration d'une "taxe lapin", qui consisterait à faire payer une amende de 5 euros aux patients fautifs. Cette extension du domaine du fisc interroge Christophe Seltzer tant sur le mode de prélèvement que sur la « double ventilation, entre le médecin et la Sécurité sociale », de cette nouvelle « contribution ».

« On crée des minisystèmes bureaucratiques pour des économies de bouts de chandelle, en plus de moraliser toujours plus l'action publique », se désole le directeur de GenerationLibre. Le think-tank libéral s'inquiète de la décision récente de conditionner le versement du RSA à un certain nombre d'heures travaillées pour permettre aux chômeurs de remettre le pied à l'étrier. « Si l'on veut que ce soit appliqué, il faudrait, selon nos calculs, y consacrer 2 milliards d'euros par an », explique Christophe Seltzer.

Encore un petit effort !

À la liste des mesures pensées pour simplifier l'illisible modèle social français, ajoutons la "déconjugalisation" de l'AAH (allocation adulte handicapé). Depuis le 1^{er} octobre 2023, son mode de calcul a évolué afin de ne pas désavantager les bénéficiaires qui sont en couple. « Les députés l'ont voté de bonne foi, pour obtenir le résultat quasiment inverse de ce qu'ils voulaient! Résul- ➔

tat: seuls les couples aisés en bénéficient vraiment », s'étrangle l'économiste Marc de Basquiat auprès de Valeurs actuelles, pointant la même incohérence du côté des aides sociales aux parents: « Il existe quatorze dispositifs indépendants, entre les bourses, le quotient familial, etc. Des parents isolés qui gagnent plus de 5000 euros par mois ont droit à 600 euros d'aides par enfant, quand des couples qui cumulent chacun un Smic ne reçoivent rien. »

Pour celui qui plaide pour une allocation sociale unique, le problème demeure structurel: « *Aucun responsable politique n'a une vision d'ensemble de l'énorme édifice constitué par l'empilement de dizaines de milliers de pages de lois, règlements et décrets. Les politiques interviennent à la marge, en rectifiant tel ou tel détail de la machine, sans bien comprendre les implications réelles de ce qu'ils décident* », écrit-il sur le site d'information Atlantico. Pour preuve, le nombre d'instances chargées de la lutte contre la pauvreté à l'échelle départementale, passées de une à quinze entre 1985 et 2015, d'après le sociologue Julien Damon.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté de "dégraissier le mammouth", serpent de mer du débat politique s'il en est. En 2019, la loi dite "Balai 1" (bureau d'abrogation des lois anciennes et inutiles) effaçait 49 textes obsolètes. Plus près de nous, Matignon a promis de supprimer les instances délibératives ministérielles, parmi les 313 existantes, qui ne s'étaient pas réunies dans les douze derniers mois. Seuls 10 % de ces comités Théodule seraient concernés par ce dépoussiérage. Autant vider l'océan à la petite cuillère...

Comment renverser la table

« Cela fait quinze ans que je parle de simplification sans être écouté. On fait fausse route en s'occupant du stock de normes au lieu de s'occuper du flux. Quand une baignoire se remplit, il faut d'abord couper le robinet », tranche



MARC DE BASQUIAT

**MARC DE BASQUIAT :
"LA SIMPLIFICATION
NE PEUT PAS VENIR
DE L'ADMINISTRATION.
C'EST AU POLITIQUE
D'INSTAURER
UNE VISION FORTE
ET DE L'Y CONFORMER."**

Hervé Novelli, créateur du statut d'auto-entrepreneur, un des rares exemples de simplification réussis. « *La démarche ne peut pas venir de l'administration. C'est au politique d'instaurer une vision forte et de l'y conformer. Il faut que les technocrates, qui sont très bons dans ce qu'ils font, soient aux ordres d'un système de gouvernance construit sur du fond. Il faut totalement réformer la manière de faire de la politique* », plaide de son côté Marc de Basquiat.

Pour préparer le "grand soir" simplificateur, l'économiste propose depuis 2014, dans un rapport rédigé avec le philosophe et fondateur de GenerationLibre, Gaspard Koenig, un « *impôt négatif* ». Popularisé par le Prix Nobel d'économie Milton Friedman dans les années 1960, ce dispositif prendrait

la forme d'une allocation versée par l'État au contribuable, qui permettrait « *de supprimer et de simplifier toute une série de programmes sociaux actuels, et, par conséquent, de faire des économies de gestion administrative* », ainsi que le décrivait Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'État du président Giscard d'Estaing.

Autre piste qui fait son chemin, abordée avec précaution ce mois d'avril par le ministre de la Fonction publique, Stanislas Guérini: la remise en cause du statut de fonctionnaire et le recours accru aux contractuels, pour en finir avec la rigidité et le coût prohibitif de l'emploi à vie pour l'État. Une telle disposition serait d'ailleurs accueillie positivement par 60 % des Français et 31 % des fonctionnaires eux-mêmes, d'après un sondage de l'institut Ipsos, publié en juin 2021.

Des solutions à portée de main

Parmi les choix déjà accessibles: la suppression de deux normes pour chaque nouvelle créée, comme l'avait acté le Premier ministre Édouard Philippe en 2017... sans en avoir surveillé l'application, hélas. « *Généraliser les études d'impact et les confier à la Cour des comptes, créer un code du travail spécifique pour les PME, monter des réfé-*



L'économiste Marc de Basquiat (à gauche) prône la création d'un "impôt négatif" pour remédier au labyrinthe des prestations sociales. L'ancien secrétaire d'État Hervé Novelli (à droite) est à l'origine du statut d'autoentrepreneur, un exemple de simplification réussie.

toires sur des projets locaux » : les mesures exposées par Hervé Novelli sont nombreuses.

À la tête de la mise en œuvre du "choc de simplification" impulsé par François Hollande en 2013, l'entrepreneur Guillaume Poitrinal se veut optimiste : « Plus de 360 mesures de simplification issues de cette initiative sont actuellement en vigueur. Le problème, c'est que cet effort s'est vite estompé. Les travaux de cette commission, et de ses 200 contributeurs, ont été éparpillés, confie-t-il à Valeurs actuelles. Je reste persuadé que la simplification administrative est possible. Dès lors qu'elle n'est pas confiée à des comités éphémères qui veulent faire croire qu'en six mois on va se sevrer de trente ans d'intoxication à la complexité administrative. Pour

simplifier la France, il faut qu'un étage de l'Élysée soit consacré à réduire le nombre de textes et d'autorités aux responsabilités entremêlées. Il faut admettre que cela pourra prendre plusieurs années, et qu'il y aura des frustrations autant dans le public que dans le privé. Mais à la fin, tout le monde gagnera. »

Aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne ou au Canada, les exemples ne manquent pas. Chez nous, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, vient de se féliciter de la dématérialisation de la procuration pour voter aux élections européennes. Annoncée par Gabriel Attal pour calmer la grogne des agriculteurs, la rationalisation des normes se fait encore désirer. On n'a pas fini d'entendre conter la jolie fable de la simplification... ●

rendums ou des médiations pour trancher entre des normes contradic-

TRISTAN REYNAUD/SIPA

AGUTTES

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Vente en préparation
MAÎTRES ANCIENS

Mercredi 19 juin 2024

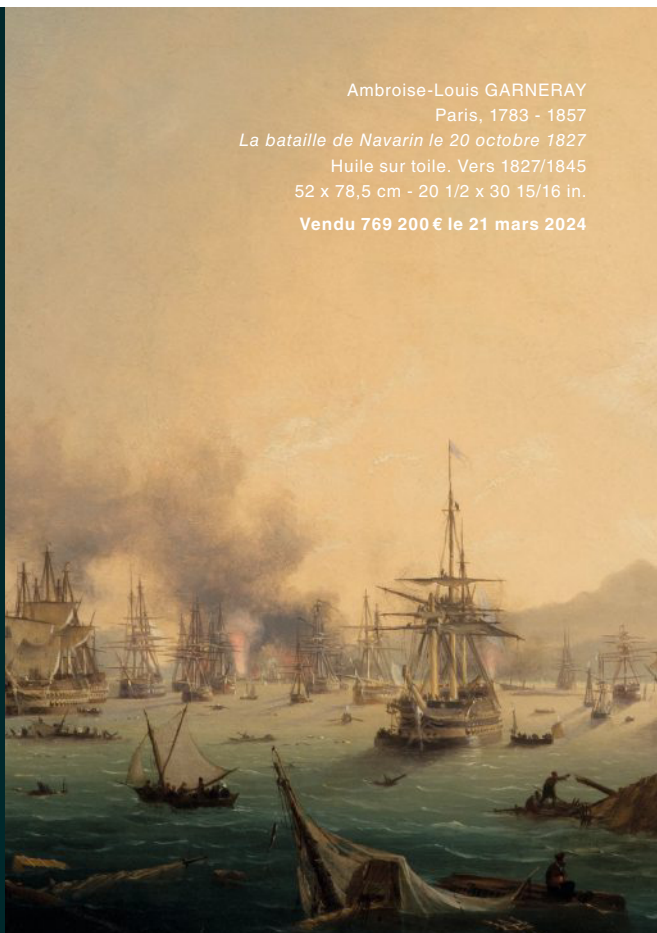
Spécialiste : Victoria Damidot
+33 (0)7 66 02 12 23 · damidot@aguttes.com

Découvrez toutes les ventes en préparation

Mai : Peintres d'Asie : Chine, Vietnam · Haute époque. Juin : Instruments de musique & Archets · Arts d'Asie · Cartes de collection · Art impressionniste & moderne...

50 ans de passion des enchères

Neuilly-sur-Seine · Paris · Clermont-Ferrand · Lyon · Aix-en-Provence
Bruxelles · Genève · aguttes.com



Ambroise-Louis GARNERAY

Paris, 1783 - 1857

La bataille de Navarin le 20 octobre 1827

Huile sur toile. Vers 1827/1845

52 x 78,5 cm - 20 1/2 x 30 15/16 in.

Vendu 769 200 € le 21 mars 2024